COMMUNIQUE DE PRESSE

Plus de 5000 PEP actifs pour les équipements électriques, électroniques et numériques !

Paris le 25 septembre 2025 – **Organisation à but non lucratif dédiée au développement et à la gestion du programme de déclarations environnementales produits PEP, l'Association P.E.P Ecopassport vient de tenir sa 16ème assemblée générale. A cette occasion, l'association annonce une étape importante dans son développement : sa base de données héberge désormais plus de 5000 PEP actifs !**

En 2009, conscients de la nécessité de travailler à la réduction de leur impact environnemental, les acteurs du secteur de l'équipement électrique, électronique et de génie climatique, avec l'appui de syndicats professionnels et d'institutions aussi bien au niveau français qu'européen créent l'Association P.E.P Ecopassport.

Leur objectif était clair : standardiser et promouvoir les pratiques et méthodologies d'évaluation de la performance environnementale de leurs produits et constituer un levier de progrès en matière de performance environnementale. Concrètement, l'association définit, en conformité avec les normes ISO 14025 et EN 50693 la gouvernance, l'élaboration, la vérification et la publication des Profils environnementaux des Produits (PEP) du secteur.

Une croissance exceptionnelle de la demande de PEP

Depuis deux ans l'Association P.E.P enregistre une nette accélération de son activité. Le nombre de fiches PEP hébergées dans sa base de données atteint désormais les 5000, avec 1800 nouveaux PEP enregistrés rien qu'en 2024 soit une augmentation de 100% sur 1 an.

« Dépasser les 5000 PEP actifs constitue une étape importante pour notre association» explique Julien Morganti, Directeur du Développement de P.E.P. *« Cela reflète l'engagement croissant des fabricants en faveur de la transparence et de la durabilité. Chaque PEP représente une avancée vers des évaluations de cycle de vie plus précises et des choix responsables dans le secteur des produits électriques, électroniques et numérique. Ensemble avec nos partenaires et nos contributeurs nous construisons un avenir plus durable, c'est particulièrement enthousiasmant ! »*

Accélérer et développer son offre de services pour répondre à un besoin croissant

L'évolution des réglementations française (RE2020) et européenne (EPBD, RPC, ESPR…) ainsi que l'intégration croissante par les entreprises des enjeux climatiques dans leur stratégie et celle de leurs clients sont à l'origine de cette augmentation de la mise à disposition des données environnementales, au travers notamment des PEP.

Pour répondre à cette accélération sans précédent, l'Association P.E.P a, ces 2 dernières années, mis à jour et développé de nouveaux PSR (Product Specific Rules) pour mieux harmoniser les règles de calcul au sein des catégories de produits couvertes par le programme PEP. Des partenariats ont été tissés avec deux autres programmes opérateurs qui ont déjà adopté deux PSR développés par le Comité Technique de PEP Ecopassport et planifient d'en adopter d'autres.

« Il est intéressant de noter que la demande de PEP augmente aussi bien en France que dans le reste de l'Europe et même aux Etats-Unis, ce qui montre que cette tendance ne s'explique pas seulement par la réglementation. Il correspond à une véritable prise de conscience à laquelle nous sommes en train de répondre » conclut Virginie Gatin, Présidente de l'association P.E.P.

A propos de l'Association P.E. P

Fondée en 2009, l'Association P.E.P est une organisation à but non lucratif dont la raison d'être est de contribuer à réduire l'impact environnemental des produits électriques, électroniques, et numériques en facilitant la diffusion d'informations fiables, transparentes et vérifiées sur toute la chaine de valeur.
Sa mission consiste, en conformité avec la norme ISO 14025, à définir les règles de gouvernance, élaborer, vérifier et publier des Profils Environnementaux de Produit (PEP) ou EPD (Environmental Product Declaration), tout en respectant des principes de transparence et de déontologie. Elle a aussi pour vocation de rassembler les acteurs du secteur pour promouvoir ces pratiques.
Reconnue comme opérateur référent du secteur au niveau international, l'Association P.E.P contribue à la normalisation nationale et européenne, et œuvre à l'harmonisation des programmes entre pays.